

DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS

GUIDE DU PATINEUR DÉPISTÉ

2008-2009

Directrice :

Gisèle Giroux (giselgiroux@hotmail.com)
Tél. : 450-670-7896

Comité :

Nicole Beaudoin
Anne Desjardins
Gaétan Labelle
Monique Ricard



MOT AU PATINEUR DÉPISTÉ

Nous voulons d'abord te féliciter et te souhaiter la bienvenue, à toi et à tes parents, au sein du programme du développement des patineurs. Ce guide se veut un outil d'information que tu pourras consulter tout au long de l'année. Il répondra certainement à la plupart de tes questions.

PROGRAMME DU DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS

DÉFINITION

Ce programme est offert par l'Association régional de patinage artistique de la Rive-Sud (A.R.P.A.R.S.) et est chapeauté par la Fédération de patinage artistique du Québec.

Le programme de développement régional est un programme structuré de manière à permettre aux patineurs talentueux ayant le goût du défi d'améliorer leur aspect technique et artistique tout en apprenant les étapes menant à la bonne préparation à la compétition. La participation à ce programme développe l'esprit sportif, l'estime de soi et le sens de la discipline.

Cette année, le programme de développement des patineurs comprend les volets 1 et 2.

VOLET 1

Patinage Plus – Plus d'un patineur sur la glace avec un entraîneur professionnel aidé d'un assistant de programme.

Le patineur ne doit pas avoir atteint 8 ans au 1^{er} février 2009.

VOLET 2

Débutant – Patineur avec un entraîneur professionnel en cours privé ou semi-privé. Ne doit pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre.

Le patineur ne doit pas avoir atteint 8 ans au 1^{er} février 2009.

Sans limites 6 ans – 7 ans – 8 ans

Patineur du programme STAR en cours privé ou semi-privé

Le patineur doit être âgé de 6 ans, 7 ans ou 8 ans. Il ne doit pas avoir atteint 9 ans 1^{er} février 2009.

Pour chacun des volets, un maximum de 10 patineurs par club seront sélectionnés pour faire partie du programme de Développement des patineurs de la région. Cette sélection aura lieu au cours du mois d'octobre.

ACTIVITÉS DE LA SAISON POUR LES DÉPISTÉS

5, 6 et 7 décembre 2008	Compétition Invitation Monique Ricard à Longueuil
13 décembre 2008	Séminaire (endroit à déterminer)
14 et 15 février 2009	Compétition – Rencontre des Jeunes Étoiles à Greenfield Park.
20, 21 et 22 février 2009	Possibilité pour un maximum de 48 dépistés du volet 1 d'être invités à l'Invitation Rive-Sud à St-Bruno
14 mars 2009	Séminaire régional à Longueuil pour 48 dépistés sélectionnés du volet 2.

MODE D'ÉVALUATION

Le programme de développement des patineurs de l'A.R.P.A.R.S. se veut un programme transparent. C'est pourquoi nous vous détaillons le mode d'évaluation :

Les notes des évaluateurs des dépistés :

Les patineuses et patineurs sont invités à participer à 2 compétitions. Au cours de ces compétitions, les patineurs seront évalués par 2 évaluateurs des dépistés (entraîneurs professionnels et assistants de programmes). Ces évaluateurs seront choisis par le comité de développement des patineurs. Lors de la performance du patineur, les évaluateurs noteront sur 5 points chacun des critères d'évaluation mentionnés ci-dessous.

Voici les critères évalués pour tous les niveaux du programme de développement des patineurs :

VOLET 1	VOLET 2	
Patinage Plus	Débutant	Sans limites
Qualité de la poussée	Glisse	
Vitesse	Puissance	
Glisse	Hauteur des sauts	
Posture	Posture	
Équilibre	Flexibilité	
Musicalité	Pirouette	
	Un saut réussi	
	Une combinaison de sauts réussis (salchow et/ou boucle piquée et/ou boucle)	Une combinaison ou séquence de sauts réussis

Charte du pointage lors des évaluations :

Excellent	5 points
Très bon	4 points
Bon	3 points

Faible	2 points
Passable	1 point
Inexistant	0 point

*** Les demis points sont acceptés

L'évaluation faite par les évaluateurs des dépistés appartient au patineur dépisté. Elle doit être remise à son entraîneur professionnel afin qu'il puisse en discuter avec lui. Le patineur peut conserver les feuilles d'évaluation car elles lui appartiennent. Elles lui permettent de connaître ses points forts et ses points à améliorer.

SÉMINAIRE :

La présence du patineur dépisté au séminaire du 13 décembre 2008, lui donnera automatiquement 2 points supplémentaires. Donc, si un patineur est absent, il n'aura pas ces 2 points.

Une grille de compilation sera faite pour chaque catégorie. Suite à cette compilation, il est possible qu'une invitation particulière soit faite pour ceux et celles qui auront obtenu les meilleurs pointages.

Volet 1	PATINAGE PLUS	Possibilité pour 48 patineurs ayant obtenu les meilleurs pointages d'être invités gratuitement à la compétition Invitation Rive-Sud (20 au 22 février 2009) à St-Bruno
Volet 2	DÉBUTANT	Possibilité pour 24 finalistes de chacune de ces catégories d'être invités gratuitement à un séminaire régional le 14 mars 2009 à Longueuil 4 filles et un garçon seront choisis pour participer à la Finale provinciale Michel Proulx et feront partie du programme de développement de la région pour une période de 2 ans.
	SANS LIMITES	Possibilité pour 24 finalistes de chacune de ces catégories d'être invités gratuitement à un séminaire régional le 14 mars 2009 à Longueuil

De plus, les patineurs **SANS LIMITES pourront s'inscrire d'eux-mêmes à la Finale provinciale Michel Proulx (compétition)** où ils seront évalués par l'entraîneur expert de la Fédération Volets 1-2. Suite à ces évaluations, une

sélection sera faite pour faire partie du programme de développement pour un suivi de 2 ans avec la collaboration de la région du patineur.

QU'EST-CE QUE LE SÉMINAIRE?

Le séminaire est une activité de perfectionnement offerte uniquement aux patineurs dépistés. Ce séminaire leur permet d'en connaître davantage sur le patinage artistique tout en s'amusant avec d'autres dépistés.

Le séminaire 2008 comprendra 3 ateliers : 2 entraînements hors glace et 1 sur la glace dirigé par un entraîneur professionnel.

Voici une liste de matériel à apporter lors du séminaire :

- Eau
- Collation santé (sans arachide, sans noix)
- Un dîner santé
- Des vêtements confortables
- Des souliers de course
- Des patins, des gants et un chandail chaud

De plus, 2 ateliers sont prévus pour les parents et ils sont invités à assister à l'atelier sur glace de leur enfant.

CODE DE CONDUITE

Code de conduite du parent :

Si les enfants doivent grandir et développer des habiletés dans leur sport ou leur activité physique, ils doivent le faire dans un environnement de communication positive et de respect. Les parents d'enfants/athlètes devraient observer le code de conduite suivant. L'information est tirée d'un manuel à l'intention des entraîneurs communautaires, publié par le centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).

- Je me souviendrai que mon enfant participe au sport pour s'amuser et non pour me faire plaisir.
- Je montrerai à mon enfant à respecter les règles du jeu et à régler des conflits sans avoir recours à l'hostilité ou à la violence.
- J'enseignerai à mon enfant qu'il est plus important de faire de son mieux que de gagner afin que mon enfant ne se sente pas déçu du résultat d'une partie ou d'une performance.
- Je féliciterai mon enfant d'avoir joué de façon équitable et d'avoir travaillé fort et je ferai en sorte qu'il se sente un gagnant.
- Je ne ridiculiserai pas mon enfant ni ne crierai après lui s'il commet une erreur ou perd la confrontation/compétition.
- Je me souviendrai que c'est par l'exemple que les enfants apprennent le mieux. J'applaudirai les bonnes performances tant de mon enfant que de ses adversaires.
- Je ne forcerai pas mon enfant à participer au sport.
- Je ne mettrai jamais en doute le jugement ou l'honnêteté d'un officiel en public.
- Je soutiendrai toutes les démarches pour supprimer la violence verbale et physique des activités sportives des enfants.
- Je montrerai respect et appréciation aux entraîneurs bénévoles (formés) qui donnent de leur temps pour offrir à mon enfant des activités sportives. Je sais cependant qu'il m'incombe de participer aussi au développement de mon enfant.

Code de conduite de l'athlète :

Si les enfants doivent grandir et développer des habiletés dans leur sport ou leur activité physique, ils doivent évoluer dans un environnement de communication positive et de respect. Les parents et les entraîneurs devraient discuter avec les enfants du code de conduite suivant. L'information est tirée d'un manuel à l'intention des entraîneurs communautaires publié par le centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).

- Je jouerai selon les règles de jeu et de la compétition et dans un esprit d'équité.

- Je maîtriserai mon caractère. La bataille et l'agression verbale peuvent détruire le plaisir de tous.
- Je respecterai mes adversaires.
- Je ferai de mon mieux pour faire preuve d'un véritable esprit d'équipe.
- Je me souviendrai que ce n'est pas tout de gagner. Il est tout aussi important de s'amuser, d'améliorer ses habiletés motrices, de se faire des amis et de faire de son mieux.
- Je reconnaitrai toutes les belles prestations et performances, tant celles personnelles que celles de mes adversaires.
- Je participerai parce que je le veux bien. Ce n'est pas la décision de mes parents ou la pression d'un entraîneur.
- Je me souviendrai que les entraîneurs et les officiels sont là pour m'aider. J'accepterai leurs décisions et leur montrerai du respect.

AIDE MÉMOIRE DES PATINEURS

Comment se préparer à une compétition

Deux semaines avant la compétition:

- Aiguiser ses patins
- Essayer le costume sur la glace et faire les ajustements si nécessaire
- Vérifier la qualité de l'enregistrement musical du programme de mon enfant et s'assurer d'avoir deux (2) copies CD en parfait état.

1 semaine avant la compétition :

- Vérifier l'horaire de la compétition
- Vérifier le trajet pour se rendre à l'aréna
- Nettoyer et entretenir soigneusement les patins

1 jour avant la compétition :

- À mettre dans sa valise :
 - Corde à danser
 - Souliers de course
 - 2 paires de collant
 - Maquillage
 - Musique du solo (2 copies)
 - Jeu de carte ou autre petit jeu
- Prévoir des collations santé :
 - Pomme
 - Raisins
 - Fromage
 - Barre tendre
 - Éviter les collations qui peuvent tacher le costume
 - Éviter les collations et repas à calorie vide

Le jour de la compétition :

- Partir tôt pour arriver à l'aréna au minimum une heure avant l'événement
- Une fois à l'aréna, passez à la table d'inscription
- Le patineur doit immédiatement avertir son entraîneur de sa présence
- Vérifier avec l'entraîneur si la présence d'un parent dans les chambres est nécessaire pour aider le patineur à se préparer et à attacher ses patins
- Lorsque les patins sont mis, les parents doivent retourner dans les estrades.

Après la compétition :

- Ne pas oublier de reprendre les 2 copies de la musique du programme du patineur avant de quitter l'aréna.

DIFFÉRENTES DÉFINITIONS

Entraîneur régional du développement :

L'entraîneur régional du développement est un entraîneur professionnel engagé par la région. Son rôle est de favoriser le développement des habiletés de patinage à court, moyen et long terme des patineurs talentueux de notre région dans le but de les diriger vers le programme de compétition établi par Patinage Canada tout en suivant les directives établies par la Fédération de patinage artistique du Québec et par Patinage Canada. Son rôle est aussi de soutenir les entraîneurs responsables du développement dans les clubs de la région dans le choix et le suivi des patineurs dépistés.

Entraîneur :

Les entraîneurs sont les professeurs de plusieurs jeunes athlètes avec qui ils travaillent toutes les semaines. Ils travaillent non seulement avec les athlètes mais aussi avec les parents, à fixer des objectifs réalistes et à déterminer l'entraînement nécessaire pour atteindre leur potentiel et leurs buts. Tous les entraîneurs de Patinage Canada doivent être formés ou certifiés par le programme national de certification des entraîneurs.

Les assistants de programme :

Les assistants de programmes ne sont pas des entraîneurs; ce sont des patineurs actifs qui ont des connaissances utiles aux jeunes patineurs. Ils suivent une formation spécifique afin de pouvoir réaliser leurs tâches. Leur rôle est d'aider les entraîneurs dans la prestation des cours de Patinage Plus et de semi-privé. En fait, ils s'occupent de l'animation des groupes de patineurs de manière à ce qu'ils pratiquent les habiletés de patinage enseignés par les entraîneurs. Ils peuvent aussi aider les entraîneurs durant les compétitions. Toujours sous la supervision des entraîneurs, les assistants de programme peuvent organiser les périodes d'échauffements et de préparation physique et mentale à la performance; aider les jeunes patineurs à se préparer et à attacher leurs patins.

LES OFFICIELS

Les officiels jouent un rôle important dans notre sport. En tant que bénévoles, ils offrent leur temps, leurs connaissances et leur expertise pour aider au perfectionnement de nos athlètes. Ils sont des membres précieux de l'Association. On compte différents types d'officiels répartis dans trois catégories principales : (1) juge et évaluateur, (2) arbitre et (3) spécialiste des données.

Évaluateur :

Un évaluateur est une personne âgée d'au moins 16 ans, formée pour évaluer les tests du programme STAR. Un évaluateur peut être formé en habileté, en danse, en style libre et en interprétation. L'évaluateur peut évaluer les tests pour lesquels il est formé. Un évaluateur qualifié pour un niveau de test peut évaluer ce niveau et tous les tests de niveau inférieur. Par exemple, un évaluateur junior argent de danse peut évaluer tous les tests de danse junior argent et tous les tests de danse de niveau inférieur.

Juge :

Un juge est un patineur ou ancien patineur âgé d'au moins 16 ans, formé pour noter les tests de compétition et les compétitions. Un juge peut être formé en simple, en couple, en danse ou en patinage synchronisé. Le juge peut juger les tests de compétition ou les compétitions pour lesquels il est formé. Un juge qualifié pour un niveau de compétition peut juger ces compétitions ou tests de compétitions et toutes les compétitions ou tests de compétition de niveau inférieur. Par exemple, un juge novice de compétition en simple peut juger tous les événements ou tests novices en simple et tous les événements ou tests de compétition en simple de niveau inférieur.

Spécialiste de données :

Un spécialiste de données est une personne âgée d'au moins 16 ans qui a reçu une formation spécifique. Les spécialistes des données sont présents lors des compétitions de patinage. Leurs tâches consistent entre autres à recueillir les notes attribuées aux patineurs par les juges, à compiler les résultats par ordinateur, à les imprimer et à les diffuser.

Arbitres :

Arbitre durant un test STAR ou de compétition

L'arbitre d'un test est un évaluateur ou un juge qui est responsable de la conduite de ce test. Il est sélectionné parmi les juges ou les évaluateurs assignés pour le test. Si un seul juge ou évaluateur est présent pour le test, il assume automatiquement le rôle d'arbitre.

Arbitre durant une compétition

L'arbitre d'une compétition est un juge expérimenté qui a reçu une formation plus avancée pour diriger une épreuve de compétition et pour surveiller la performance des juges. Les arbitres sont qualifiés en simple, en couple, en danse ou en patinage synchronisé. L'arbitre peut exercer sa fonction lors des épreuves de compétition pour lesquelles il est formé. Un arbitre qualifié pour un niveau de compétition peut arbitrer ces compétitions et toutes les compétitions de niveau inférieur. Par exemple, un arbitre junior de compétition en couple peut agir en tant qu'arbitre dans tous les événements de patinage en couple junior et tous les événements en couple de niveau inférieur.

DIFFÉRENTES ADRESSES

Patinage Canada	www.patinagecanada.ca
Fédération de patinage artistique du Québec	www.patinage.qc.ca
Association Régional de patinage artistique de la rive-sud	www.arpars.ca